



Code éthique

Présentation du Code éthique

Chers collaborateurs, chères collaboratrices,

L'objectif de ce Code éthique est d'établir les principes qui doivent régir le comportement de nos employés, dans le cadre des engagements du groupe : la durabilité, l'énergie, l'innovation, l'excellence et le personnel, ainsi que notre raison d'être, notre but.

Ce Code éthique s'applique à tous les professionnels liés à des sociétés dans lesquelles GD Energy Services détient une participation majoritaire.

La raison d'être de ce Code éthique est de consolider les comportements culturels ancrés au sein du Groupe de sorte que, à tous les niveaux, nous nous comportions selon des normes de conduite strictes, inspirant et reflétant la confiance, le respect et une certaine manière de travailler, de faire des affaires et de communiquer avec toutes les parties prenantes avec lesquels nous sommes en relation.

Il est du ressort de chacun d'entre vous d'informer nos fournisseurs et clients du contenu de ce Code pour qu'ils se sentent concernés et y prennent part.

Enfin, je tiens à vous remercier pour l'engagement que chacun d'entre vous prend en adoptant un comportement éthique dans les activités que nous développons au quotidien.

Cordialement

Héctor Dominguis

CEO



Le contenu et l'adoption de ce Code éthique, que tous les salariés des sociétés dans lesquelles GDES détient une participation majoritaire doivent obligatoirement respecter, renforce les engagements du Groupe et l'implication envers l'environnement socio-économique et culturel des marchés dans lesquels nous exerçons notre activité. Nous sommes bien conscients de l'impact que le développement de nos services peut avoir sur nos clients, nos employés et nos actionnaires mais aussi sur les communautés locales, sur l'environnement et sur la société en général.

C'est à ce titre que le Groupe et tous ceux qui en font partie s'engagent à respecter la législation en vigueur, et tout particulièrement les normes internationales en vigueur (notamment celles de l'Organisation Internationale du Travail et de la Déclaration universelle des droits de l'homme).

Le respect de ces normes concerne tous les domaines d'activité de GDES ainsi que toutes les zones géographiques où nous exerçons notre activité.

Sur la base de ces principes, nous avons pris une série d'engagements liés aux parties prenantes suivants :

Nos clients et fournisseurs

- Nous devons anticiper les besoins des clients afin d'aller au-delà de leurs attentes et de continuer à être l'un de leurs fournisseurs récurrents en matière de prestations de services.
- Nous concentrons nos efforts sur l'obtention de résultats durables à long terme.
- Nous proposons à nos clients des services adaptés en nous basant sur nos expériences antérieures ainsi que sur les ressources physiques et humaines disponibles pour la réalisation de ceux-ci.
- Nous respectons la confidentialité des informations internes, de celles fournies par nos fournisseurs mais aussi tout particulièrement de celles fournies par nos clients.
- Nous partons du principe de qualité de manière à garantir que nos prestations de service répondent aux plus hauts standards de qualité.
- Tous les collaborateurs du Groupe sont au service des clients, quels que soient
- le domaine ou les services que nous proposons au sein de la structure organisationnelle.
- Nous agissons en conformité avec les codes de déontologie de nos clients, de nos fournisseurs et de nos sociétés affiliées.
- Nous traitons nos clients, nos fournisseurs ainsi que tous ceux avec qui nous entretenons des relations professionnelles avec respect, impartialité, dignité et courtoisie.
- Nous n'acceptons ni n'offrons de cadeaux ou d'avantages similaires susceptibles d'être considérés comme un traitement de faveur vis-à-vis de nos clients ou fournisseurs.
- Nous refusons d'offrir ou de recevoir des pots-de-vin ou d'effectuer des paiements si nous avons des doutes quant à leur légitimité.
- Nous ne pouvons pas utiliser, pour notre propre compte ou pour un tiers, des informations privilégiées auxquelles nous avons eu accès du fait de notre fonction ou de notre position dans l'entreprise.

Notre personnel

- Chez GDES, le personnel coopère afin d'accélérer les prises de décision et l'obtention de meilleurs résultats.
- Nous accordons une grande importance à l'innovation ainsi qu'à l'apport d'idées et de suggestions, dans un souci d'amélioration continue de nos prestations de services et des procédures de travail existantes.
- Nos relations sont basées sur le respect mutuel, la courtoisie et l'équité et nous veillons au respect de ces comportements à tous les niveaux hiérarchiques de l'organisation.
- Nous respectons le principe de non-discrimination que ce soit en raison de la race, du sexe, de l'orientation sexuelle, des croyances, de déficiences physiques, de l'origine ethnique ou de l'origine sociale.
- Nous garantissons l'égalité des chances en favorisant l'évolution professionnelle de chaque personne travaillant au sein du Groupe.
- Nous offrons et transmettons une image équilibrée du Groupe, que ce soit pour nous-mêmes ou pour les autres.
- Nous n'autorisons ni ne tolérons le harcèlement au travail, le harcèlement moral, les agressions physiques ou les abus sexuels quelle qu'en soit la forme ou la manière dont ils sont exprimés : harcèlement verbal, harcèlement physique, intimidation, hostilité, demande de faveurs ou de comportements sexuels conditionnés à l'emploi, à une promotion et/ou à un avancement.
- Nous nous engageons à assister nos collaborateurs pour qu'ils puissent effectuer leur travail dans des conditions optimales, pour le bon déroulement de celui-ci.

- Nous surmontons les barrières culturelles et géographiques et respectons les cultures des pays où nous travaillons, en respectant notamment les relations locales mais aussi notre éthique et culture d'entreprise.
- Nous protégeons la confidentialité des données personnelles et respectons la législation en matière de protection des données.
- Nous aidons les autres quand ils en ont besoin, tant sur le plan personnel que professionnel.
- Nous utilisons la technologie électronique de manière responsable et professionnelle (Consulter la politique interne sur l'utilisation des outils électroniques).
- Nous savons que la propriété intellectuelle des projets, les rapports de tout type et de tout contenu, les spécifications, prototypes, échantillons, développements, etc. créés en vertu de notre relation de travail avec le Groupe appartiennent à celui-ci.
- Nous garantissons la liberté d'affiliation et la reconnaissance effective du droit de négociation collective.
- Nous désapprouvons toute forme de travail effectué sous la contrainte. De même, nous rejetons le travail des enfants et soutenons son éradication.
- Nous facilitons la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée.
- Nous nous engageons à assurer notre propre sécurité et celle de nos collaborateurs face aux risques que leurs activités professionnelles pourraient entraîner sur la santé, en respectant notamment les règles et procédures pertinentes.
- Nous fournissons aux employés les moyens nécessaires pour mener leurs activités en toute sécurité.
- La sélection du personnel est effectuée dans le respect du principe d'égalité des chances et des compétences des candidats.

Notre relation avec la société et l'environnement

- Nous respectons à tout moment la législation en vigueur en soutenant les organisations non gouvernementales, en respectant l'autorité et en n'adoptant aucune posture politique lorsque nous expliquons nos activités.
- Nous n'offrons pas d'aide aux organisations avec lesquelles il pourrait y avoir un conflit d'intérêts.
- Nous traitons de manière appropriée les déchets que nous produisons et faisons en sorte que ceux qui ne peuvent pas être réutilisés soient séparés et gérés conformément à la législation en vigueur.
- Nous contribuons au bien-être économique et à la croissance des régions dans lesquelles nous opérons, en fournissant des services efficaces et technologiquement avancés.
- Nous prenons les mesures nécessaires permettant de nous assurer que l'environnement soit bien respecté dans les zones de travail et que l'énergie y soit utilisée de manière efficace (consulter la politique relative au système de gestion).
- Nous respectons les coutumes et traditions des pays dans lesquels nous opérons et faisons tout pour éviter que nos activités aient un impact environnemental et social.
- Nous privilégions le développement de solutions innovantes en termes de processus et de services qui améliorent la qualité ou la productivité, dans la mesure où celles-ci respectent la sécurité, l'environnement et l'environnement social dans lequel nous évoluons.
- Nos services permettront d'aider de plus en plus de personnes à avoir une meilleure qualité de vie, en adéquation avec les principes du développement durable.

Notre relation avec la concurrence

- Toutes les activités que nous entreprenons sont réalisées dans le respect le plus total de la législation sur la libre concurrence en vigueur, aucun moyen illicite n'étant utilisé pour maintenir ou développer notre part de marché.

Notre relation avec nos partenaires et actionnaires

- Nous agissons en toute transparence et respectons les décisions qui sont prises, notamment en communiquant de manière rigoureuse les informations financières et comptables reflétant la situation réelle du Groupe.
- GDES et ses employés s'engagent à exercer une concurrence loyale sur les marchés où ils sont présents et s'abstiendront de mener des actions susceptibles d'aller à l'encontre de cette situation.

Respect du Code

Afin de veiller au bon respect de ce Code éthique, un Comité d'éthique a été mis en place et s'assurera que celui-ci soit bien communiqué à l'ensemble du personnel du Groupe.

Ce comité d'éthique est responsable de l'interprétation du code de déontologie, à des fins de consultation, de demandes d'autorisation, d'information et de publication de rapports sur les différents concepts développés dans ce Code. Il recevra par ailleurs la communication d'éventuelles non-conformités et communiquera les lignes directrices requises par son application.

Responsabilités

Vos responsabilités :

GD Energy Services attend de vous que vous agissiez avec éthique et que vous respectiez à tout moment la loi, le Code éthique et les politiques du Groupe.

Prononcez-vous ou agissez. Vous avez l'obligation de notifier tout comportement qui viole les principes contenus dans ce document ainsi que tout autre principe établi par la législation en vigueur à tout moment.

Cette communication peut être effectuée de manière habituelle auprès de votre responsable direct. Le Groupe met par ailleurs à votre disposition les canaux de communication suivants qui permettent de traiter, si vous le souhaitez, la situation de manière confidentielle :

Pour dénoncer ce qui précède et/ou poser une question, veuillez contacter le Comité d'éthique par e-mail :

Adresse postale:

A/A/ del Comité Ético GDES
Ronda Auguste y Louis Lumière, 15. Parque Tecnológico
46980 Paterna, Valencia (Espagne)
Téléphone : +34 963 540 3 00

Ou accédez directement au formulaire de déclaration de possible manquement via ce code QR (disponible en 3 langues) :



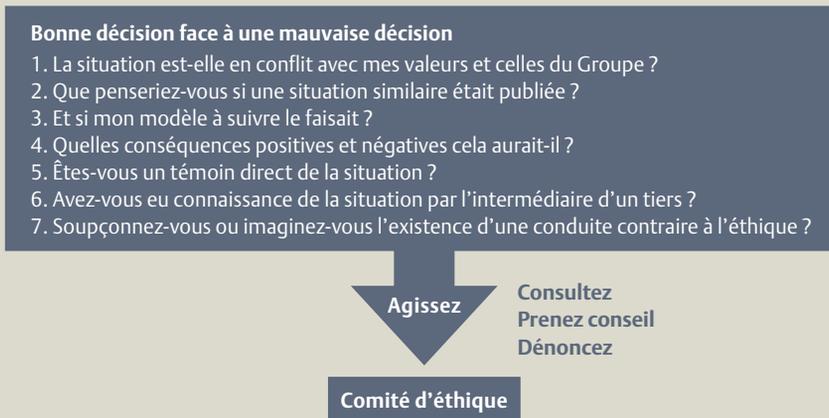
Décidez face à un éventuel manquement au Code

Le code éthique permet de clarifier quelles sont les bonnes décisions à prendre et comment agir dans un grand nombre de situations auxquelles nous sommes confrontés au quotidien dans notre travail. Il peut toutefois y avoir des situations pour lesquelles il n'y a pas de réponse définitive, ou pour lesquelles il est difficile d'analyser si la réponse apportée est appropriée ou non, lorsque deux situations sont apparemment identiques.

Si vous avez des doutes :

- Communiquez avec le comité d'éthique pour ne pas avoir à affronter seul une situation difficile.
- Demandez conseil à des personnes ayant des connaissances ou des points de vue différents ou possédant une grande expérience dans le domaine en question.
- Vérifiez que vous avez parfaitement compris la situation.
- Adoptez une approche collaborative.
- Défendez ce que vous savez être juste et agissez en conséquence, même lorsque la situation n'est pas facile pour nous.

En cas de doute, ce graphique peut vous aider :



Responsabilité de GD Energy Services

GDES ne tolérera aucun type de représailles à l'encontre d'un salarié ayant donné son avis ou agissant pour signaler des situations contraires aux principes éthiques ou juridiques du Groupe. Le non-respect de ces principes a un impact sur la confiance qu'a l'entreprise envers ses collaborateurs. Le personnel violant le présent Code de déontologie s'expose aux sanctions disciplinaires applicables dans chaque cas, conformément au droit en vigueur. Le comité d'éthique analysera les plaintes en détail et tentera de les résoudre en suivant un processus standard et impartial, respectant à tout moment la vie privée des employés qui en font la demande et la confidentialité des informations.

Observation : ce code de déontologie est conforme aux principes contenus dans le Pacte mondial des Nations Unies.



Ronda Auguste y Louis Lumière, 15. Parque Tecnológico / 46980 Paterna, Valencia. / Espagne / Tel. +34 963 540 300
info.es@gdes.com · www.gdes.com

© 2020 Ingeniería y Marketing, S.A. tous droits réservés | GD Energy Services®

Tous droits réservés. Le contenu de cet ouvrage est protégé par la loi et ne peut être reproduit, en tout ou en partie, ni transmis, ni enregistré par un système de recherche d'informations, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable d'INGENIERIA Y MARKETING, S. A. et de ses auteurs. GDES, GD Energy Services et leurs logos sont des marques déposées.